



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

bétail

Question écrite n° 61796

Texte de la question

M. Louis Guédon appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les attentes des éleveurs français concernant la traçabilité du cheptel français. Assurément, si le principe de précaution doit prendre ici sa pleine et entière effectivité, il apparaît néanmoins que les professionnels sont inquiets car les premiers projets élaborés par les services ministériels apporteront des contraintes supplémentaires aux éleveurs sans s'attaquer à la traçabilité à partir de l'abattoir, ni à l'étiquetage. Il lui demande par conséquent de bien vouloir tenir informée la représentation nationale dans ce domaine et d'indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre afin de ne pas porter atteinte à l'équilibre déjà précaire de ces entreprises, notamment vis-à-vis de nos concurrents européens.

Données clés

Auteur : [M. Louis Guédon](#)

Circonscription : Vendée (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61796

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juin 2001, page 3172